

Fractures et transitions : réconcilier la France

Déclaration du groupe CFTC

Notre société se fracture, un sentiment d'injustice grandit et un besoin puissant s'exprime : vivre dignement dans une société démocratique.

Le manque de continuité dans les réformes, depuis des années, touche à ses limites. Les transitions qu'il nous faut réussir ne sont pas seulement affaire de chiffres et de calcul. Elles sont aussi affaire de confiance.

La CFTC apprécie particulièrement le titre de l'avis : il nous faut réconcilier la France avec elle-même.

L'ensemble du projet d'avis convient à la CFTC, qui insiste sur deux des actions à conduire et qui exprime une réserve sur une des préconisations.

L'effort d'éducation (préconisation n° 8) ne vise pas seulement à élever le niveau des connaissances. Pour prendre le recul nécessaire dans l'information que délivrent les nouveaux outils de la communication numérique, il faut permettre à tous d'accéder à ces moyens d'information et d'en maîtriser l'utilisation. Chaque enfant, indépendamment de son milieu social, a droit à développer ces compétences nées de l'accès à l'information.

Notre pays ne doit pas se contenter de constater que tous ne l'ont pas atteint. Il doit donner davantage d'initiative aux équipes pédagogiques pour construire des projets innovants.

Deuxième point sensible : les politiques territoriales et la mobilité (préconisation n° 5).

L'évolution des prix de l'immobilier dans les métropoles a généré un déplacement des ménages aux revenus modestes et leur a imposé des charges supplémentaires de transport.

Les services publics ont déserté peu à peu les territoires sans penser autrement les services publics de proximité. Ces ménages subissent une double peine : des kilomètres à parcourir et une exclusion de la couverture numérique (en 2019, de nombreuses zones n'en bénéficient toujours pas). Il y a urgence à repenser l'accès à de l'ensemble des services publics et à impulser plus fortement l'accès de tous au numérique.

Troisième point : la déconnexion grandissante entre les citoyens et les décideurs. La CFTC, syndicat de la participation des salariés dans l'entreprise et des citoyens dans la société, affirme son attachement à l'expression de tous aux processus d'élaboration des décisions qui les concernent.

Les élus de la nation et les responsables du pouvoir exécutif doivent davantage prendre en compte le travail mené dans les lieux où les corps intermédiaires débattent entre eux, font respirer et s'exprimer la société. La concertation et l'écoute des forces vives de la nation ne sont pas du temps perdu. Elles évitent qu'un jour la France d'en haut ne se trouve confrontée brutalement à une expression populaire immature et violente. Le CESE, et les CESER sont, sur ce point, des lieux incomparablement utiles, pour donner au pouvoir législatif et au pouvoir exécutif des avis réfléchis et représentatifs.

Concernant la préconisation n°18 relative au tirage au sort de citoyens au CESE la CFTC souhaite attirer l'attention sur une certaine réserve quant à son application directe. Nous privilégions l'expérimentation sur un ou deux avis puis un cadrage précis avant une mise en œuvre permanente.

En effet, la démocratie politique et la démocratie sociale se complètent. Toutes deux ont besoin de se rénover, sans pour autant se dénaturer dans l'utilisation de moyens qui, sous couvert d'une démocratie dite directe, la nourriraient d'émotions, d'aléas et d'instabilité tel que le recours à des référendums systématiques. Le peuple n'est pas la foule.

Le groupe de la CFTC votera le projet d'avis, pour donner à notre pays une confiance renforcée dans les vertus de sa démocratie.